

DYSPHASIE

L'enfant ou l'adolescent ayant une **dysphasie** présente un trouble sévère du langage d'ordre neurologique. Il éprouve des difficultés importantes au niveau de la compréhension ou de l'expression du langage, ce qui peut entraîner une incompréhension de l'entourage, de l'isolement, de l'anxiété, une perte d'estime personnelle et de confiance en soi ou des problèmes de comportement.

La **musicothérapie** permet de maintenir ou d'améliorer différents aspects du développement du jeune. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie ses besoins et ses capacités au plan socio-affectif, psychomoteur et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte à la fois de sa problématique de langage et de la globalité de l'individu, tels que : diversifier les habiletés d'expression émotionnelle, de communication ou de socialisation, consolider l'estime de soi, augmenter la capacité d'attention et de mémorisation, etc. Un suivi individuel ou en petit groupe sera privilégié selon ses besoins.

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. L'enfant ou l'adolescent peut être invité à improviser avec sa voix ou avec des instruments à vent pour élargir son répertoire de sons vocaux et la maîtrise de ceux-ci ; à chanter des chansons choisies ou composées de manière à faciliter et étendre sa production phonologique; à associer des gestes ou symboles à des paroles

DYSPHASIE

chantées ; à participer à la composition d'une chanson ; à improviser avec les instruments et la voix pour exprimer ce qu'il ressent ; à bouger et vocaliser en rythme avec la musique; à utiliser des symboles pour comprendre le déroulement de la séance. Une grande variété d'instruments de musique (percussions, guitare, instruments à vent ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de l'enfant ou de l'adolescent ayant une dysphasie en soutenant son développement et son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie
www.musicotherapieaqm.org
 Tél. 514.264.6335

info@musicotherapieaqm.org

